

TAXE SUR LA MARCHANDISE : TAUX ET REMISES 2023

Les taux et remises détaillés dans ce document sont applicables dans le calcul de la T3, également connue sous le nom de L3 ou taxe sur la marchandise.

Selon la nouvelle Loi des Ports, les montants sont les suivants :

TAXE MARCHANDISE	Coef.	Montant de base M	Montant de base	Coef. correcteur	Montant de base corrigé	Rem. 20% terminal en concession	Montant - rem.Terminal*	Unité
------------------	-------	-------------------	-----------------	------------------	-------------------------	---------------------------------	-------------------------	-------

a.1) Régime général

1° – Par groupe de marchandises

Groupe de marchandises

Premier	0,16	2,65	0,424	1	0,424	0,0848	0,3392	€/ton
Deuxième	0,27	2,65	0,716	1	0,716	0,1431	0,5724	€/ton
Troisième	0,43	2,65	1,140	1	1,140	0,2279	0,9116	€/ton
Quatrième	0,72	2,65	1,908	1	1,908	0,3816	1,5264	€/ton
Cinquième	1,00	2,65	2,650	1	2,650	0,53	2,12	€/ton

Détail des groupes de marchandises

http://arxius.portdebarcelona.cat/files/PortBCN_Merc_Gen.zip

2° - Sur les équipements

Elément de transport type

Conteneur ≤ 20' (platef. de transport incluse) et camion ou plateforme jusqu'à 6,10 m	0,90	2,65	2,385	1	2,385	0,4770	1,9080	€/unité.
Conteneur > 20' (platef. de transport incluse), semi-remorques, camion ou véhicule articulé jusqu'à 12,30 m. Ou platef. jusqu'à 12,30 m.	1,80	2,65	4,77	1	4,77	0,9540	3,8160	€/unité.

a.2) Régime simplifié

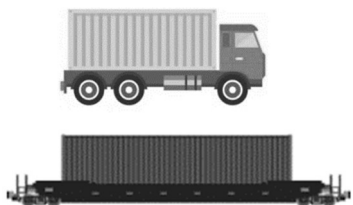
Elément de transport type

Conteneur ≤ 20' (platef. de transport incluse) et camion ou plateforme jusqu'à 6,10 m	10,00	2,65	26,50	1	26,5	5,3	21,2000	€/unité.
Conteneur > 20' (platef. de transport incluse), semi-remorques, camion ou véhicule articulé jusqu'à 12,30 m. Ou platef. jusqu'à 12,30 m.	15,00	2,65	39,75	1	39,75	7,9508	31,8000	€/unité.

(*) Valeurs de Taxes portuaires valables pour les terminaux en concession (casi toutes)

Exemple

Conteneur	20 pieds
Poids	10 Tn
Group	5°



Régime Général		Régime Simplifié	
Equipement	1,9080€/unité	Equipement	21,2000€/unité
Marchandise	10x 2,1200€/ton		
TOTAL	23,1080€	TOTAL	21,2000€
Régime Général	23,1080€	Régime Simplifié	21,2000€
- Remise commune	-50%	- Remise commune	-50%
- Remise commerciale	-40%	- Remise commerciale	-40%
TOTAL	6,9324€	TOTAL	6,3600€

Remises communes à tous les ports espagnols 2023			Taux de remise /T3
Applicables à tous les ports espagnols	Type de service maritime*	Service maritime régulier courte distance	20%
		Service maritime régulier courte distance + ro-ro	40%
	Ferroviaire	Marchandises, qui sont embarquées ou débarquées, qui entrent ou sortent de la zone de service du Port par transport ferroviaire	50%

Remises additionnelles propres à Barcelone 2023			Taux de remise /T3
Intermodalité Ferroviaire	Par train	Quelle que soit la distance	40%

***Type de service maritime:**

Service Maritime Régulier Courte distance : "S'applique aux marchandises entrant ou sortant par voie maritime, à leurs éléments de transport ou à leurs unités de chargement transportées sur des navires réalisant un service de transport maritime de courte distance à caractère régulier."

On entend par service maritime de courte distance celui réalisé entre ports européens et ports de pays non européens riverains des mers fermées qui entourent l'Europe, incluant leurs îles ou territoires rattachés non continentaux.

Pour qu'un service maritime soit considéré Régulier, il faut qu'au minimum, 24 escales annuelles soient réalisées au Port. Cette réduction s'applique uniquement aux services maritimes qui remplissent les deux critères de courte distance et de régulier. Par conséquent, la remise de 20% ne s'applique pas automatiquement à tout service de courte distance.

Liste des pays reconnus comme trafic de courte distance avec le Port de Barcelona :

- Albanie
- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Biélorussie
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie
- Cité du Vatican
- Croatie
- Danemark
- Slovaquie
- Slovénie
- Espagne
- Ukraine
- Chypre
- Maroc
- Tunisie
- Estonie
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Islande
- Italie
- Lettonie
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Macédoine
- Malte
- Moldavie
- Algérie
- Lybie
- Egypte
- Israël
- Monaco
- Monténégro
- Norvège
- Pays Bas
- Pologne
- Portugal
- Royaume Uni
- République Tchèque
- Roumanie
- Russie
- Saint Marin
- Serbie
- Suède
- Suisse
- Turquie
- Liban
- Syrie
- Géorgie

Ce document est une interprétation du document officiel qui se trouve sur le site internet du Port de Barcelona (http://www.portdebarcelona.cat/cntmng/d/d/workspace/SpacesStore/bf866ee1-ced9-4987-8eed-df4349d2750b/T3_2014_Tasa_de_la_mercancia_ca.pdf). Le Port de Barcelona ne serait pas tenu responsable en cas de modifications ou possibles erreurs de ce document.